

Communiqué du ministère de la jeunesse et des sports

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a pris acte de la décision de la Cour d'accéder à la requête de la Mauritius Badminton Association concernant un *Stay of Execution* de la décision du ministère portant sur la dissolution du *Management Committee* de la fédération ainsi que la mise sur pied d'un comité intérimaire.

L'ordre de la Cour demeure valable jusqu'au 22 juin 2026, date à laquelle le ministère devra déposer sa défense.

Le ministère tient à informer le public en général, la communauté sportive et particulièrement les badistes, que des discussions sont déjà engagées avec le Comité Olympique Mauricien ainsi que la Badminton World Federation (BWF). Il a été convenu que la BWF procédera à un audit de la fédération ainsi que des différentes plaintes enregistrées.

À l'issue de cet exercice d'audit, la BWF formulera ses recommandations et toutes les parties concernées, y compris le ministère, agiront en conséquence.

Suite à la décision de la Cour, le comité intérimaire est mis en veilleuse.

Ministère de la jeunesse et des Sports
8^{ème} étage, Citadelle Mall
Port Louis

Ce 29 mai 2026